Résolutions

Horaires d'ouverture des magasins : pas touche au congé du dimanche !

Le quotidien, dans la branche de la vente, se distingue par le stress, les horaires irréguliers et les maigres salaires. Les vendeuses et vendeurs accomplissent chaque jour un travail précieux, mais les contraintes qu'on leur impose sont toujours plus lourdes : les partis bourgeois et les associations patronales réclament des horaires d'ouverture plus longs et un plus grand nombre d'ouvertures dominicales. À l'initiative du canton de Zurich, le Parlement fédéral travaille en ce moment sur un projet de loi qui a pour but d'élargir de quatre à douze le nombre d'ouvertures dominicales dispensées d'autorisation spéciale.

Le travail du dimanche n'est pas un progrès, mais une régression
L'initiative demande trois fois plus de travail dominical qu'auparavant. Le Parlement délibère sur ce projet en ce moment, et cela alors qu'à l'occasion de plusieurs votations, le peuple se soit clairement opposé à une nouvelle extension des horaires d'ouverture des magasins : dans près des trois quarts des votations sur l'extension de ces horaires au niveau cantonal et communal, le peuple a opposé son refus. De plus, la majorité des cantons ne tirent même pas profit des quatre dimanches d'ores et déjà autorisés.

Renforcer la protection de la santé, et non l'affaiblir
Le nombre de cas de maladie explose. Pourtant, le Parlement entend assouplir davantage les dispositions protectrices de la loi. Cela mettra en danger la santé et la vie sociale du personnel de vente ainsi que des employé-e-s du nettoyage, de la logistique et de la sécurité. Quiconque travaille le dimanche perd le jours de congé qu'il/elle a en commun avec sa famille et ses ami-e-s. Les femmes sont particulièrement impactées. Ainsi que les personnes sans passeport suisse, toujours plus nombreuses en valeur absolue à travailler le dimanche. Cette évolution est alarmante. Le repos nécessaire passe à la trappe, avec des conséquences graves : le stress, l'épuisement professionnel et les problèmes de santé physiques gagnent du terrain. Nous le savons non seulement par expérience, mais aussi grâce à une nouvelle étude réalisée par l'Université de Berne pour le compte de l'Alliance pour le dimanche.

Revendication adressée au Parlement : qu'il assume ses responsabilités et améliore la protection
L'indifférence politique à l'égard des besoins des salarié-e-s n'est pas seulement décevante, elle est aussi dangereuse. Car le dimanche non travaillé n'est pas un privilège, mais un mécanisme de protection vital pour la santé et la cohésion sociale.

Unia s'engage résolument en faveur de la protection du dimanche chômé. Une pétition commune que nous avons lancée contre douze ouvertures dominicales dispensées d'autorisation a récemment recueilli des milliers de signatures : le signal est fort. Les gens ne veulent pas d'heures d'ouverture 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ils veulent du respect, un travail qui ne nuise pas à la santé et des conditions de travail équitables.

Unia demande au Parlement de prendre au sérieux les mises en garde des syndicats et de la communauté scientifique, et de stopper l'extension du travail du dimanche. La responsabilité lui en incombe et les salarié-e-s attendent du législateur qu'il assume cette responsabilité. Unia mettra tout en œuvre pour combattre toute dégradation des dispositions protectrices, par le biais du référendum s'il le faut.